



Communiqué de presse

Largo annonce la réalisation d'une émission d'obligations convertibles de 4 M€ souscrite par des fonds gérés par Eiffel Investment Group

Sainte-Luce-sur-Loire – 24 juin 2024 – 18h30 CEST : Largo (FR0013308582 – ALLGO), acteur industriel français éco-responsable et expert du reconditionnement de produits high-tech (ci-après, la « **Société** »), annonce le renforcement de ses ressources financières via la réalisation d'une émission d'obligations convertibles pour un montant nominal de 4 millions d'euros.

Objectif de l'opération

Cette émission d'obligations convertibles réalisée dans un contexte de marché favorable pour la dynamique commerciale de Largo a pour objectif de permettre à la Société de se doter de ressources financières complémentaires dans le cadre de sa stratégie de croissance.

Les fonds perçus permettront notamment de favoriser :

- l'accélération de la dynamique des canaux à forte valeur de Largo ;
- le renforcement de l'optimisation du pilotage industriel ;
- la poursuite de l'amélioration des indicateurs financiers concrétisée en 2023.

Christophe Brunot et Frédéric Gandon, Co-fondateurs de Largo déclarent : « 2023 a été marquée par le succès de notre repositionnement stratégique dont l'objectif était d'améliorer la rentabilité de Largo, comme en atteste l'amélioration de nos indicateurs financiers. Le premier trimestre de l'exercice 2024 a, lui, été caractérisé par un fort rebond de notre dynamique commerciale avec un niveau d'activité record et des revenus trimestriels en progression de +145% par rapport au premier trimestre 2023. Les fonds levés grâce à cette opération favoriseront l'atteinte de l'objectif de la Société pour l'exercice en cours, à savoir une progression des revenus annuels conjuguée à une amélioration de la rentabilité sur un stock entièrement renouvelé. Nous sommes en position d'accélération sur notre trajectoire de croissance, notamment sur trois canaux principaux : les Opérateurs, le canal Digital regroupant les places de marché et le site largo.fr et le canal B2B. »

Franck Halley, Director de l'activité Private Equity – Innovation d'Eiffel Investment Group, ajoute : « Financer la croissance de Largo qui déploie un modèle d'économie circulaire et contribue à la réduction de l'empreinte carbone de l'industrie high-tech s'inscrit pleinement dans la stratégie d'Eiffel Investment Group visant à soutenir activement la décarbonation de l'économie. Dans un contexte marqué par la crise du pouvoir d'achat, la société apporte en outre une solution innovante et dispose d'un potentiel de croissance. Nous sommes donc ravis d'accompagner Largo dans son développement et sa mission de rendre les produits high-tech plus accessibles et durables. »

Principales modalités de l'émission d'obligations convertibles (OC)

L'émission porte sur un montant principal de 4.000.002,75 euros, correspondant à l'émission de 1.509.435 obligations convertibles ("**OC**") de 2,65 euros de valeur nominale chacune, sur une durée maximum de 60 mois (soit jusqu'au 25 juin 2029) avec un taux d'intérêt de 6% par an payable trimestriellement. Les OC ont été souscrites par des FCPI (fonds commun de placement dans l'innovation) gérés par Eiffel Investment Group.

L'émission des OC a été réalisée ce jour par le Président-Directeur général, faisant usage de la subdélégation lui ayant été consentie par le Conseil d'administration le 24 juin 2024, faisant lui-même usage de la délégation lui ayant été consentie par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 20 juin 2024 au titre de sa 15^{ème} résolution. Cette émission a été réalisée sur le fondement de l'article L. 225-138 du code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie d'investisseurs répondant aux caractéristiques déterminées par l'assemblée générale.

Les OC pourront être converties en actions ordinaires à la demande de leur porteur, à raison de 1 OC pour 1 action ordinaire, à un prix de conversion égal à leur valeur nominale de 2,65 € (soit 0,02 € de valeur nominale et 2,63 € de prime d'émission) fait ressortir une prime de 27,2% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action Largo sur le marché *Euronext Growth* Paris des cinq (5) dernières séances de bourse consécutives précédant la séance du 24 juin 2024 (i.e. du 17 au 21 juin 2024) et une prime de 19,4% par rapport au cours de clôture de l'action Largo le 24 juin 2024 (soit 2,22 €)

Les OC pourront être converties en actions ordinaires, à tout moment par les porteurs, jusqu'à l'échéance, à raison d'une OC pour une action ordinaire (sauf en cas de défaut de paiement).

Le nombre maximum d'actions à émettre en cas de conversion intégrale des OC s'établit à 1.509.435 actions.

Les actions nouvelles résultant de la conversion des OC seraient totalement fongibles avec les actions ordinaires existantes et jouiront des mêmes droits.

Dans l'hypothèse où les OC n'auraient pas été intégralement converties et/ou remboursées à leur échéance, l'intérêt annuel sera majoré d'une prime de non-conversion de 6% qui sera capitalisée (soit un taux d'intérêt global de 12%).

Les OC ne sont assorties d'aucune sûreté. La Société devra toutefois conserver un niveau de trésorerie d'au moins 500.000 euros pendant la durée de vie des OC, à chaque clôture semestrielle et annuelle.

Largo disposera d'une faculté de remboursement anticipé exerçable à tout moment à partir de la 3^{ème} année avec application de la prime de non-conversion de 6%.

Les porteurs d'OC pourront exiger le remboursement anticipé partiel des OC à tout moment à partir de la 3^{ème} année dans la limite d'un maximum de 490 567 OC soit des 32,5% des OC émises avec application d'une prime de conversion réduite à 4,5% et moyennant un préavis de 3 mois.

Les OC ne feront pas l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur le marché Euronext Growth à Paris ni sur aucun autre marché. Cette émission d'OC n'a pas donné lieu à la publication d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Incidences sur la situation de l'actionnaire

Sur la base du capital social existant de la Société, qui s'élève à 71.005,96 €, divisé en 3.550.298 actions de 0,02 € de valeur nominale (et sans prise en compte de la dilution liée au capital potentiel soit 62.600 AGA en cours d'acquisition à la date du présent communiqué), un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la Société en détiendrait 0,70%, dans l'hypothèse où l'ensemble des OC seraient converties, entraînant l'émission d'un nombre total de 1.509.435 actions.

La quote-part des capitaux propres, sur la base des comptes sociaux au 31 décembre 2023 de la société, s'établirait comme suit :

Quote-Part des capitaux propres (montant des capitaux propres au 31/12/2023 :3.686.190 €)

En € par action

Avant émission des obligations convertibles..... 1,04 €

Après émission et conversion des obligations convertibles 1,51 €

Partenaires de l'opération

Allegra Finance, intervient en tant que Listing Sponsor et Conseil de Largo, CBR & Associés en tant que Conseil juridique et Newcap en tant que Conseil en communication financière sur cette opération.

Facteurs de risques

Au-delà des facteurs de risques mentionnés dans le rapport financier annuel 2023, les facteurs de risques spécifiques à la présente émission d'OC sont :

- une dilution pour les actionnaires de la Société en cas de conversion de l'emprunt obligataire émis ;
- des cessions d'actions de la Société, potentiellement significatives, pourraient intervenir sur le marché secondaire, postérieurement à la conversion de l'emprunt obligataire convertible.

Prochaine communication financière : chiffre d'affaires semestriel 2024, mardi 23 juillet 2024 (pré-marché)

À propos de LARGO

Créé en 2016, Largo est un Groupe fondamentalement engagé dans l'économie circulaire. Avec 97 collaborateurs basés à Nantes, Largo reconditionne des Smartphones, des tablettes ou des ordinateurs portables. Positionné sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du *sourcing* au reconditionnement jusqu'à la distribution, Largo ambitionne d'être l'acteur industriel de référence du reconditionnement production perfectionné qui lui permet d'optimiser ses process et la qualité de ses produits.

Entièrement internalisé en France, le site de reconditionnement offre une maîtrise de chaque étape clé : réception, tests, réparation, contrôle qualité et SAV. Depuis sa création, Largo a déjà reconditionné plus de 405 000 Smartphones et réalisé un chiffre d'affaires de 21,2 M€ en 2023.

Pour plus d'informations : www.largo.fr



Contacts

Largo

Direction Financière
finances@largo.fr

NewCap

Relations investisseurs
Thomas Grojean/Alban Dufumier
largo@newcap.eu
01 44 71 94 94

NewCap

Relations Médias Finance
Nicolas Merigeau/Antoine Pacquier
largo@newcap.eu
01 44 71 94 98

A propos d'Eiffel Investment Group

Eiffel Investment Group est un gestionnaire d'actifs avec 6,4 milliards d'euros d'encours (au 31/03/2024, engagements non appelés inclus). Ses clients sont de grands investisseurs institutionnels (assureurs, mutuelles, fonds de pension, banques, grands family offices, investisseurs publics, etc.), ainsi que des épargnants par le biais de réseaux de distribution. Adossée au groupe Impala de l'entrepreneur Jacques Veyrat, Eiffel Investment Group cultive une forte expertise industrielle, en particulier dans le domaine de la transition énergétique. Le groupe finance les entreprises et leurs actifs à travers quatre grandes stratégies : la dette privée, le private equity, les infrastructures de la transition énergétique, et les actions et crédits cotés. Eiffel Investment Group investit pour un monde durable. Ses stratégies d'investissement visent à générer non seulement une forte performance financière mais aussi des impacts positifs sur l'environnement et la société. L'équipe d'Eiffel Investment Group compte environ 100 collaborateurs talentueux, en France (Paris), au BeNeLux (Amsterdam), aux Etats-Unis (New York), en Pologne (Varsovie), en Italie (Milan) et aux Emirats arabes unis (Abou Dabi).

Contact

Relations presse
Samuel Beaupain
samuel@edifice-communication.com
06 88 48 48 02